



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

# **Treizième réunion d'information trimestrielle avec les ambassadeurs africains**

M. Carlos Lopes,  
Secrétaire exécutif de la CEA

14 janvier 2016  
Addis-Abeba



Mettre l'Afrique en avant

# Note d'information

Le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) organise la treizième réunion d'information trimestrielle avec les ambassadeurs africains accrédités en Éthiopie pour un échange de vues sur les activités de la Commission. La présente note offre une vue d'ensemble du travail de fond réalisé par la Commission ces trois derniers mois, met en exergue les principales manifestations prévues pour les trois mois à venir et présente certains partenariats nouvellement établis.

Le Secrétaire exécutif saisit cette occasion pour informer que le projet de budget-programme de la Commission pour l'exercice biennal 2016-2017, qui représente un montant total estimé à 224 722 millions de dollars, a été examiné par la Cinquième Commission en octobre 2015 et a ensuite été soumis à l'Assemblée générale pour examen et adoption au début de cette année. De plus, le Cadre stratégique de la CEA pour la période 2018-2019 a également été achevé et soumis au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité au Siège de l'Organisation des Nations Unies.

## ACTIVITÉS MENÉES D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2015

La présente note porte principalement sur les activités de fond, regroupées par sujets en rapport avec le programme de travail de la Commission, à savoir : les principales manifestations, la production du savoir et le renforcement des capacités, y compris la fourniture d'appui technique aux États membres et la recherche de consensus.

## A. PRINCIPALES MANIFESTATIONS

### 1. Le Pavillon de l'Afrique à la vingt et unième session de la Conférence des Parties

Lors de la dernière session de la Conférence des Parties, tenue en décembre à Paris, la CEA a organisé un Pavillon africain, en collaboration avec la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le Pavillon a servi d'espace à l'organisation de manifestations et à la coordination entre différents groupes et parties prenantes, ainsi que de pôle intellectuel pour l'échange et le brassage d'idées sur les changements climatiques et leurs incidences pour le continent. Plus important encore, le Pavillon Afrique a constitué un symbole de l'unité d'une Afrique parlant d'une seule voix sur des questions d'intérêt commun. Il a également servi à accueillir une bonne centaine de manifestations parallèles, dont 13 ont été organisées ou co-organisées par la CEA. Par exemple, une manifestation intitulée « 10 millions d'arbres, 10 millions d'âmes » a été organisée avec le Gouvernement béninois et un dialogue entre décideurs s'est tenu sur le thème « Services d'information climatologique en faveur du développement durable de l'Afrique – Comment améliorer leur utilisation et leur prestation ? ». Les autres manifestations ont abordé divers thèmes tels que la révolution des énergies renouvelables, le financement de l'action climatique, les changements climatiques dans les petits États insulaires en développement d'Afrique, et les services de recherches et d'information climatologiques, et ont offert un lieu de rencontre pour les jeunes.

## **2. Neuvième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales**

La neuvième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales s'est tenue en décembre, à Addis-Abeba, sur le thème « Promouvoir l'intégration productive aux fins de la transformation structurelle de l'Afrique ». Les membres du Comité ont passé en revue les faits nouveaux dans plusieurs domaines sectoriels précis, en particulier sur des sujets relatifs au commerce international et intra-africain et aux négociations s'y rapportant en faveur de l'intégration régionale ; à la sécurité alimentaire, l'agriculture et la gestion des terres en Afrique ; et à l'industrialisation, aux infrastructures et à l'investissement en Afrique. Les discussions ont abouti à l'adoption d'une série de recommandations pour orienter le travail en cours sur l'intégration régionale et le commerce.

## **3. La réunion de haut niveau entre la CEA, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

La CEA, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont organisé, en collaboration avec l'Agence allemande de coopération internationale, une réunion de haut niveau sur le thème « L'Afrique et l'Amérique latine à la croisée des chemins : aborder la transformation structurelle dans le nouveau paysage mondial ». La réunion, qui s'est tenue en décembre à Addis-Abeba, a offert un espace pour discuter de la réorganisation de la production au niveau mondial, recenser les options politiques en faveur de la transformation structurelle de l'Afrique et de l'Amérique latine, partager des données d'expérience et connaissances sur les difficultés structurelles et les politiques industrielles, ainsi que recenser les possibilités de coopération entre les deux régions. La rencontre traduit une coopération étroite et croissante entre la CEA, la CEPALC et le Centre de développement de l'OCDE dans la mise en

œuvre de mesures concrètes intéressant la politique de développement et a permis une meilleure compréhension des problèmes politiques à résoudre pour la transformation de la production et le développement.

## **4. Lancement de l'édition 2015 du Rapport sur le développement humain**

En décembre, la CEA a accueilli le lancement mondial de l'édition 2015 du Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, qui a pour thème « Repenser le travail pour le développement humain » et qui témoigne de la principale priorité du continent africain, à savoir une transformation structurelle qui permettrait la création d'emplois et le développement inclusif.

## **5. Dialogue d'experts de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation**

Un Dialogue d'experts de haut niveau sur la science, la technologie et l'innovation, consacré au thème « Plate-formes d'innovation, grappes et pôles technologiques et la transformation de l'Afrique », s'est tenu en décembre ; l'événement a été accueilli par le Gouvernement kenyan et co-organisé par la CEA. Il a offert une tribune à 20 pays africains et plusieurs organisations internationales pour examiner plus particulièrement comment tirer parti des plate-formes d'innovations, des grappes et pôles technologiques pour accélérer la transformation économique de l'Afrique.

## **6. Réunion annuelle du Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique orientale et australe**

La réunion annuelle du Mécanisme de coordination sous-régionale pour l'Afrique orientale et australe s'est tenue en décembre, à Gaborone. Portant sur le thème de la prise en compte effective du plan d'activité du Mécanisme dans les processus de planification et l'établissement des priorités des parties prenantes, la réunion a permis aux parties prenantes de dresser un bi-

lan des progrès réalisés jusque-là concernant les projets phares du Mécanisme de coordination sous-régionale. Elle a aussi donné l'occasion aux parties prenantes de parvenir à des mesures concrètes pour tenir compte du plan d'activité du Mécanisme dans les processus de planification et l'établissement des priorités des parties prenantes.

## **7. Édition 2015 de la Conférence économique africaine**

L'édition 2015 de la Conférence économique africaine, qui s'est tenue sur le thème « Lutter contre la pauvreté et les inégalités dans le programme de développement pour l'après-2015 », a été organisée conjointement avec la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement. Elle a eu lieu en novembre, à Kinshasa, et a rassemblé des décideurs, chercheurs et praticiens du développement de toute l'Afrique et d'ailleurs dans le monde, qui ont été invités à apporter des contributions d'ordre stratégique concernant la concrétisation de l'ambition de l'Afrique, en définissant des mesures concrètes nécessaires à la réduction de la pauvreté et des inégalités. Lors de la cérémonie d'ouverture, le Secrétaire exécutif de la CEA a participé à un débat de haut niveau intitulé « Réflexions et perspectives concernant la lutte contre la pauvreté et les inégalités dans le programme pour l'après-2015 ». La Conférence a abouti à l'adoption du Document final de Kinshasa, dans lequel il a été convenu que, pour planifier et mettre en œuvre des programmes de développement et suivre leur exécution, il était essentiel de favoriser l'essor d'États développementistes forts et inclusifs et de dirigeants porteurs de transformation. Il a aussi été souligné que des mesures audacieuses étaient nécessaires pour diversifier les économies dans des secteurs autres que les produits de base afin d'éviter les problèmes liés à une dépendance excessive à l'égard des ressources naturelles.

La huitième édition du rapport de l'Examen mutuel de l'efficacité du développement a été présentée lors de la Conférence. Ledit rapport

présente un examen approfondi de la mise en œuvre des engagements pris tant par l'Afrique que par ses partenaires de développement sur 19 sujets, regroupés en quatre domaines clefs : la croissance économique durable, l'investissement dans l'humain, la bonne gouvernance et le financement du développement. Le rapport contient également des propositions de mesures politiques prioritaires dans ces domaines.

## **8. La cinquième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique**

La cinquième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique s'est tenue en octobre, à Victoria Falls (Zimbabwe), sur le thème « L'Afrique, les changements climatiques et le développement durable : ce qui est en jeu à Paris et au-delà ». Ayant attiré plus de 400 personnes, dont des décideurs, des scientifiques spécialistes du climat, des chercheurs, des agriculteurs, des membres de la société civile, des médias et des jeunes, la Conférence a donné l'occasion de réfléchir aux résultats obtenus grâce à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en préparation de l'Accord de Paris, et en particulier concernant les intérêts fondamentaux de l'Afrique. Les messages clefs et résultats de cette manifestation ont non seulement appuyé le Groupe des négociateurs africains dans leurs préparatifs en vue de la vingt et unième Conférence des Parties mais ont aussi servi à la conception des manifestations et des débats de haut niveau à la Conférence des Parties.

## **9. Sixième Forum pour le développement de l'Afrique du Nord**

La sixième édition du Forum pour le développement de l'Afrique du Nord s'est tenu à Rabat, en octobre, sur le thème « L'Afrique du Nord et les accords continentaux de libre-échange ». Le Forum a non seulement permis un échange d'informations entre des acteurs du secteur privé, mais aussi la tenue d'un atelier de formation à l'intention des médias économiques nord-africains, ainsi que d'un colloque international sur le

thème « L'Organisation mondiale du commerce (OMC) 20 ans après : l'intégration africaine et les principaux accords commerciaux régionaux », organisé en partenariat avec la Chaire OMC de l'Université Mohammed V et le Laboratoire d'économie appliquée au développement de l'Université de Toulon.

## 10. Édition 2015 du Rapport économique sur l'Afrique

De nouveauxancements de l'édition 2015 du Rapport économique sur l'Afrique ont eu lieu lors de plusieurs manifestations de haut niveau dans différents lieux, dont Londres (à l'Institut royal des affaires internationales), Cabo Verde, le Congo, Khartoum, ainsi que lors de la Conférence arabo-éthiopienne et la conférence biennale du Consortium pour la recherche économique en Afrique, tenues à Addis-Abeba.

## B. PRODUCTION DU SAVOIR ET PARTAGE DE L'INFORMATION

Les activités de production de connaissances de la CEA ainsi que les produits de savoir couvrent un large éventail de questions économiques d'actualité. Sont énumérées ci-après quelques-unes des publications qui ont été achevées durant la période considérée et qui ont été publiées ou sont en cours de publication :

- a) L'industrie et l'économie verte en Afrique du Nord : Enjeux, pratiques et enseignements tirés ;
- b) État de l'intégration régionale en Afrique VII: Innovation, compétitivité et intégration régionale ;
- c) Vers l'amélioration de l'accès au haut débit en Afrique ;
- d) Rapport sur la gouvernance en Afrique IV, édition spéciale : Mesurer la corruption ;
- e) L'urbanisation : un impératif pour la transformation structurelle de l'Afrique ;
- f) Vers un Programme africain pour les villes ;
- g) Afrique-Inde : Faits et chiffres ;
- h) Le parcours de l'Afrique dans les négociations mondiales sur les changements climatiques ;
- i) Directives sur l'information géographique volontaire en Afrique ;
- j) Étude sur l'amélioration de la sécurité routière en Afrique centrale ;
- k) Étude sur les stratégies de mobilisation des ressources intérieures et des investissements en faveur de la transformation structurelle en Afrique ;
- l) Étude sur le conflit en République démocratique du Congo ;
- m) Étude sur les migrations africaines, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du continent ;
- n) Étude sur la corruption dans les organes de gouvernance locale et les institutions traditionnelles en Afrique ;
- o) Étude sur les mesures de nature à faciliter une économie verte inclusive ;
- p) Une série de documents d'orientation tels que : « Résumé des messages clés sur le financement de l'action climatique » ; « Croissance et financement nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable » ; « La planification du développement de l'Afrique : enseignements, indications et messages à retirer des expériences passées et présentes » ; « Production d'agrocarburants pour des pays à fort potentiel, dont le Botswana, le Swaziland, la République-Unie de Tanzanie, l'Ouganda, le Soudan, Madagascar, le Cameroun et

le Malawi » ; « Examen de la situation des politiques d'investissement et des traités d'investissement bilatéraux en Afrique : Incidences pour l'intégration régionale » ; « L'articulation de REDD+ et des contributions prévues déterminées au niveau national dans le nouvel accord sur le climat : incidences pour l'Afrique » ; « Document de position sur la Vision africaine des mines après le boom des produits de base » ; et « Recherche sur le climat pour le développement de l'Afrique ».

## C. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

L'appui technique de la CEA à ses États membres durant le dernier trimestre a essentiellement reposé sur les activités suivantes : cours de formation, renforcement des capacités et prestation de services consultatifs techniques dans les domaines de la gestion et de la planification économiques.

### 1. Formation et développement des capacités

a) L'organe de formation de la Commission, à savoir l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), a continué de dispenser des cours de formation à des hauts fonctionnaires et des fonctionnaires en milieu de carrière d'États membres africains sur les plans nationaux de développement et l'amélioration de la formulation des politiques économiques. Les nouvelles offres de formation comprenaient un cours sur mesure sur la planification, la programmation, l'établissement de budgets, le suivi et l'évaluation de projets d'infrastructures, à l'intention des fonctionnaires de l'Agence béninoise des grands travaux, qui est l'agence de premier plan s'agissant des infrastructures à Cotonou. Une session en arabe sur les fondamentaux de la planification du développement a aussi été organisée en collaboration avec l'Institut égyptien de planification nationale et a eu lieu au Caire. La phase d'inscription au Master en politiques industrielles, proposé en collaboration

avec l'Université de Johannesburg, a été lancée et le programme commencera en février 2016. Il vise à renforcer la capacité des responsables africains et d'autres acteurs du développement de conceptualiser, concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer des politiques et stratégies industrielles dans le cadre du programme de transformation structurelle du continent africain.

b) Pour renforcer les capacités statistiques, l'appui de la Commission a notamment consisté en une série d'initiatives telles que la fourniture d'un appui technique à l'Institut national de la statistique du Cameroun et à la collaboration de la Gambie avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur l'utilisation de technologies mobiles pour collecter des données. Des initiatives de renforcement des capacités ont également été menées à Kigali, Lusaka et Rabat dans le domaine des statistiques agricoles, des ensembles de données minimaux pour le suivi des objectifs de développement durable, et de l'intégration des statistiques agricoles dans les systèmes statistiques nationaux, ainsi que sur l'harmonisation entre les recensements de la population et des logements et le Recensement mondial de l'agriculture.

Parmi les autres initiatives, citons :

- Un atelier sur le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil a eu lieu à Yaoundé pour des experts francophones d'Afrique. L'atelier a été organisé en collaboration la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Fonds des Nations Unies pour la population, et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. L'atelier a permis le partage de données d'expérience et a donné lieu à un mécanisme d'appui continu pour l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique de l'Ouest. De plus, une évaluation

préalable du système d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil a été réalisée pour le Bénin afin de lancer un plan d'action pour la mise en œuvre ;

- Appui au Groupe africain sur la formation statistique pour harmoniser la formation statistique en Afrique, y compris une aide aux centres de formation pour l'achat de nouveaux logiciels, appui à des programmes de bourse pour certains pays, et révision du projet de programme de spécialisation dans les statistiques agricoles ;
- De plus, un appui technique a été fourni, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, pour élaborer une stratégie technique pour l'amélioration des statistiques de mortalité en Afrique, qui a été présentée lors du onzième Symposium africain sur le développement de la statistique, tenu à Libreville. Par ailleurs, un plan stratégique quinquennal sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil a été élaboré par la CEA et la Banque africaine de développement, en collaboration avec l'Afrique du Sud. Un manuel sur la numérisation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil a également été lancé pour servir de guide au développement de systèmes numérisés dans les pays africains ;
- Outre l'appui continu fourni concernant la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008, la CEA a apporté une contribution en termes de renforcement des capacités en vue de la gestion de bureaux statistiques semi-autonomes, notamment en ce qui concerne les règles et principes pour garantir une transition réussie vers la semi-autonomie ;
- Un Partage de solutions pour la communauté statistique africaine a également été lancé. Il s'agit d'un service de facilitation de pair à pair promu par l'Organisation des

Nations Unies, qui vise à fournir aux professionnels des données pertinentes et précises pour leur permettre de planifier, gérer et suivre les résultats de l'action de leur pays en matière de développement. La communauté statistique africaine travaillera également aux stratégies de collecte, de traitement, d'analyse et de gestion de données.

## 2. Services techniques et consultatifs

Au cours de la période considérée, un appui technique et des services consultatifs ont été fournis dans plusieurs domaines. Quelques faits saillants et exemples sont présentés ci-après.

### a) Les ressources naturelles de l'Afrique, les problèmes environnementaux et le développement durable

- Un appui technique, consultatif et analytique a été apporté pour faire progresser la mise en œuvre de la Vision africaine des mines. La CEA a notamment appuyé des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sous la forme d'un dialogue de haut niveau organisé à Dakar sur l'harmonisation des politiques de gestion des ressources naturelles. Le dialogue a porté plus particulièrement sur une plus grande harmonisation des principes directeurs du secteur minier par la transposition au niveau local de la Vision africaine des mines et la mise en conformité avec les normes de l'Initiative pour la transparence dans l'industrie extractive et la directive de la CEDEAO. En collaboration avec l'Agence allemande de coopération technique, la CEA a également fourni un appui technique et consultatif à des pays d'Afrique de l'Ouest et centrale sur la Vision africaine des mines pour élaborer une feuille de route sur la fourniture d'un appui aux communautés économiques régionales et aux États membres. De plus, des initiatives de sensibilisation sur les politiques en matière de minéraux ont eu lieu auprès des professionnels du secteur et des

décideurs en Gambie, au Ghana, en Guinée, au Kenya, au Lesotho, au Malawi, au Mali, en République-Unie de Tanzanie et en Sierra Leone. Enfin, des séances de travail ont été tenues avec le Conseiller spécial sur les politiques et la stratégie auprès du Ministre nigérian des minéraux solides pour déterminer les domaines dans lesquels la CEA peut apporter une assistance technique en faveur du développement du secteur minier au Nigéria ;

- Une série d'initiatives de renforcement des capacités en lien avec la Vision africaine des mines a également eu lieu. Par exemple, un appui a été apporté aux Membres du Parlement du Malawi, en collaboration avec *Southern Africa Resource Watch*, sur des options concrètes permettant d'établir des liens avec la Vision africaine des mines dans leurs processus législatifs. De plus, une séance d'orientation stratégique sur la manière d'aborder la Vision africaine des mines a été organisée conjointement par le Centre de développement de l'OCDE et l'Initiative CONNEX du G7, pour éclairer les délibérations du dialogue sur les politiques en matière de développement fondé sur les ressources naturelles. Un dialogue sur les politiques à mener a aussi été organisé avec la Sierra Leone sur la mise en adéquation de son projet de politique de base sur les minéraux avec la Vision africaine des mines, en appui au processus du pays relatif à la Vision nationale des mines.
- La CEA a également participé à la réunion plénière de 2015 du Processus de Kimberley en Angola, afin d'étudier les options pouvant renforcer l'action relative à la Vision africain des mines dans les pays pertinents membres du Processus de Kimberley, grâce à des synergies avec les processus sur la gouvernance du secteur minéral dans le secteur du diamant ;
- Un appui technique et consultatif a été fourni à la *ShareFair on Gender Equality in the*

*Extractives sector* (Foire aux savoirs sur l'égalité des sexes dans le secteur extractif) ;

- Un appui technique et consultatif a été fourni au Gouvernement tchadien pour négocier des contrats transparents, équitables et durables dans l'industrie extractive en faveur d'une croissance et d'un développement socioéconomique durables reposant sur une assise large ;
- Un appui technique et de renforcement des capacités a été fourni sur le développement des agrocarburants en Afrique sous la forme d'ateliers organisés au Swaziland, en République-Unie de Tanzanie et au Ghana.
- Pendant la vingt et unième session de la Conférence des Parties, le Secrétaire exécutif a participé à une série de manifestations dont : une réunion tripartite entre la CEA, la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement ; une rencontre de haut niveau sur les solutions africaines pour le climat dans le nouvel accord sur le climat, qui s'est conclue par l'ouverture officielle du Pavillon de l'Afrique ; un débat télévisé spécial sur les énormes enjeux de la Conférence des Parties pour l'Afrique, qui a porté particulièrement sur les défis de la réduction des émissions de carbone et de la promotion de l'accès aux sources d'énergie renouvelable, tout en permettant à l'Afrique de s'industrialiser ; le lancement d'une publication intitulée « Le parcours de l'Afrique dans les négociations mondiales sur les changements climatiques », au cours duquel il a donné une allocution d'ouverture ; une série de manifestations parallèles sur un grand nombre de sujets comme l'énergie renouvelable et la résilience des petits États insulaires en développement à la variabilité du climat ; et la Journée officielle de l'Afrique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, au cours de



laquelle il a fait part de son analyse sur la question des contributions prévues délimitées au niveau national.

## **b) Nouvelles technologies et innovations**

- Un appui technique a été fourni par la CEA, en partenariat avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et le Centre marocain de production propre, sur les technologies innovantes de gestion des déchets. En outre, les possibilités de coopération dans les pays arabes pour ouvrir la voie à la transition vers une économie verte ont été étudiées ;
- Un appui technique et consultatif a été fourni à des pays moins avancés d'Afrique sur les partenariats pour l'innovation et le renforcement des capacités technologiques ;
- Un appui technique et consultatif a été fourni aux États membres dans une série de domaines relatifs aux technologies de l'information et des communications (TIC), en aidant, par exemple, le Gouvernement tunisien à accueillir un forum sur les TIC. La CEA a aussi organisé une manifestation parallèle à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Consultation ouverte sur l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des conclusions du Sommet mondial sur la société de l'information ; a aidé l'Union africaine à organiser la Conférence ministérielle sur les TIC ; et a aidé l'Union internationale des télécommunications à organiser un forum et un atelier de formation régionaux sur les indicateurs et la mesure des TIC pour l'Afrique.

## **c) Questions relatives au commerce, à l'industrie et aux infrastructures**

En ce qui concerne les questions relatives au commerce, un appui technique et consultatif a été fourni en préparation de la dixième Conférence ministérielle de l'OMC, ainsi que pendant la Conférence. La CEA y a tenu deux manifesta-

tions parallèles. La première, qui a été co-organisée avec Friedrich-Ebert-Stiftung, portait sur la prise en compte de la question des droits humains dans la Zone de libre-échange continentale (ZLEC), y compris la transparence et la participation des États membres aux négociations commerciales. La deuxième concernait les effets que devraient avoir les négociations relatives à la ZLEC sur la position de l'Afrique à l'OMC et la manière dont les résultats de la Conférence devraient influencer la forme que prendrait la ZLEC. À cette manifestation, le Secrétaire exécutif a présenté les conclusions tirées du travail de modélisation de la CEA, qui montre qu'il est extrêmement important pour l'Afrique de s'accorder sur la ZLEC et de la mettre en œuvre avant que les méga-accords commerciaux régionaux n'entrent pleinement en vigueur, et sur la base duquel il est recommandé à l'Afrique d'ouvrir ses marchés au reste du monde de manière progressive, et d'approfondir notablement son intégration régionale avant de libéraliser totalement ses échanges commerciaux. La CEA a également participé de manière significative à un certain nombre d'autres manifestations parallèles sur des questions diverses telles que le rôle de normes dans la facilitation du commerce ou encore le suivi et la promotion de l'efficacité du commerce agricole des pays africains.

L'appui technique s'est poursuivi concernant l'initiative sur la stimulation du commerce intra-africain et la Zone de libre-échange continentale. L'appui est notamment passé par des consultations avec la CEDEAO concernant la stimulation du commerce intra-africain et la ZLEC, la cinquième réunion de l'équipe spéciale sur la ZLEC et l'atelier de consultation sur la stimulation du commerce intra-africain. Un appui technique a également été apporté pour les consultations sur les accords de partenariat économique (APE) organisées par la Commission de l'Union africaine et le Groupe africain à Bruxelles. En outre, la première d'une série de réunions annuelles sur les négociations d'accords économiques internationaux a eu lieu à Dakar, dans le cadre de l'appui technique et consultatif de la CEA visant à renforcer les capacités des États et institutions

africains de négocier des contrats et accords internationaux qui servent mieux les intérêts nationaux et continentaux, ainsi qu'à leur donner l'occasion de dialoguer avec des théoriciens et praticiens de premier plan dans les domaines du commerce, de l'investissement, de la taxation et des instruments financiers, et des contrats relatifs aux ressources naturelles.

L'appui sous forme de renforcement des capacités s'est également poursuivi concernant diverses questions relatives au commerce, de l'amélioration de la contribution des accords commerciaux préférentiels jusqu'à l'amélioration du commerce inclusif et équitable à Maurice, en passant par le renforcement des capacités des diplomates ghanéens de s'emparer de questions liées à l'intégration régionale et au commerce ou encore de celles des parties prenantes nord-africaines présentes au sixième Forum pour le développement de l'Afrique du Nord sur l'intégration continentale et la ZLEC.

- Concernant les questions relatives à l'industrie, un appui technique a été apporté au Swaziland pour élaborer, au moyen de consultations, un cadre politique d'industrialisation. Un cadre de suivi et d'évaluation va maintenant être conçu tandis que la CEA continuera à suivre et évaluer les effets de la nouvelle politique. L'appui fourni à la Guinée-Bissau, visant à accélérer sa planification stratégique en faveur de la transformation structurelle, s'est aussi poursuivi et a notamment comporté un volet de renforcement des capacités de suivi et d'évaluation des programmes et projets de développement, ainsi que l'achèvement d'une évaluation du système statistique du pays. À la demande du Gouvernement sénégalais, un appui technique et consultatif a été entrepris en vue d'accélérer la planification stratégique du pays dans les domaines de la politique d'industrialisation, de la gestion du cadre macroéconomique et de la statistique. Des services consultatifs ont également débuté sur l'industrialisation et la mobilisation des ressources intérieures pour le Rwanda,

la République démocratique du Congo, la Zambie, la Tunisie et le Libéria, tandis que les préparatifs sont en cours pour mener une étude sur les exportations du Soudan, en partenariat avec la Fédération des entrepreneurs et employeurs soudanais.

- En ce qui concerne les infrastructures, la CEA a continué de fournir un appui technique et consultatif dans plusieurs domaines. Avec la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, un appui a été apporté au Gouvernement béninois sur la réalisation d'études de faisabilité concernant des projets d'infrastructures d'envergure en soutien à sa Stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté ; cela a ouvert la voie au lancement du Plan d'action continental d'élargissement sur la base de ce projet pilote. L'élaboration d'un document de savoir global qui décrit les 16 projets d'infrastructures du Sommet de Dakar sur le financement des infrastructures est en cours. Le document comprendra également une version abrégée de l'étude sur la mobilisation des ressources intérieures réalisée par la CEA et l'Agence du NEPAD, et vise à toucher les investisseurs les plus actifs dans les infrastructures africaines comme le Brésil, la Chine et la Turquie, en plus de tous les responsables de projets clefs.

#### **d) Politique d'investissements**

- La CEA continue de fournir une assistance technique aux États membres. Par exemple, au Forum sur l'investissement en Afrique, une table ronde tenue en parallèle a rassemblé des représentants de certaines petites et moyennes entreprises africaines et des acteurs du capital-investissement pour débattre, entre autres, de la manière dont les petites et moyennes entreprises peuvent exploiter le capital-investissement pour la croissance de leurs activités.
- Des recherches analytiques ont été menées pour examiner de manière critique

les accords internationaux d'investissement et voir dans quelle mesure ils sont susceptibles d'aider à l'industrialisation et au développement des pays africains. En outre, des préparatifs sont en cours pour un exercice de collecte de données dans certains États membres africains choisis pour enrichir les travaux de recherche sur le thème « Exploiter le potentiel des petites et moyennes entreprises comme vecteurs de transformation de l'Afrique : mobiliser le capital-investissement en appui aux petites et moyennes entreprises ».

- Le Secrétaire exécutif a participé à plusieurs événements de haut niveau et transmis des messages politiques clés concernant les investissements en Afrique. Il s'agit, premièrement, de l'animation d'une table ronde de haut niveau à l'*African Global Investment Summit* à Londres sur le thème « Investir dans la génération qui vient ». Les débats se sont centrés sur les réformes actuellement en cours, ainsi que sur les perspectives de voir le continent profiter d'une plus grande part des richesses par les chaînes de valeur, l'attraction d'investissements, l'exploitation des capacités propres du continent, notamment des jeunes, et l'intégration régionale en faveur de la modernisation et de l'industrialisation. Le message clé livré au millier d'investisseurs présents était que l'Afrique n'est plus un fardeau mais une terre de possibilités. Deuxièmement, le Secrétaire exécutif a prononcé le discours d'ouverture de la première édition du *Sino-African Entrepreneurs Summit*, tenue à Marrakech, où son message portait sur l'intensification du partenariat afro-chinois, notamment l'augmentation des investissements directs chinois, pour bâtir un avenir durable pour les deux partenaires. Enfin, le Secrétaire exécutif a prononcé un discours principal à la séance inaugurale de l'*India Africa Business Forum*, tenu à New Delhi. Tenu en marge du troisième Sommet Inde Afrique, il a attiré plus de 1 400 participants. Le discours a porté sur les possibilités futures de renforcer le part-

nariat entre l'Inde et l'Afrique, notamment en intensifiant le commerce et accroissant les investissements de long terme. De plus, une publication préparée conjointement avec la *Confederation of Indian Industries* et intitulée « Afrique-Inde : Faits et chiffres » a été officiellement présentée.

#### e) Politique foncière, sécurité alimentaire et agriculture

- Appui technique et services consultatifs fournis par le biais d'un ensemble d'initiatives visant à promouvoir la sécurité alimentaire et la production agricole. À titre d'exemple, le renforcement des capacités pour le développement des chaînes de valeur agricoles régionales en Afrique dans le cadre de la mise en œuvre du projet du Compte pour le développement a été lancé au Bénin, en Côte d'Ivoire, et au Sénégal;
- La CEA a aussi activement mené des actions de sensibilisation sur des questions telles que le développement et la promotion des chaînes de valeur stratégiques régionales de produits de base et des pôles agro-industriels, ainsi que l'utilisation des applications d'information spatiale dans le contexte des changements climatiques et de la sécurité alimentaire;
- Un appui technique et consultatif a été fourni aux décideurs de haut niveau et à d'autres parties prenantes en Afrique centrale en vue de l'intégration des changements climatiques, notamment les stratégies et technologies d'atténuation et d'adaptation, dans les politiques agricoles;
- L'Initiative sur les politiques foncières de la CEA sera transformée en Centre africain des politiques foncières pour donner suite aux recommandations formulées à la Conférence inaugurale du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement. En outre, un cadre de suivi et éva-

luation a été adopté pour suivre les progrès accomplis dans le domaine des politiques foncières afin d'appliquer les principes directeurs concernant les investissements à grande échelle en Afrique. Cela permettra non seulement de promouvoir les investissements agricoles, mais également de veiller à ce que soient atteints les objectifs d'attribution de 30% des terres aux femmes et de garantie de la protection de leurs droits foncières grâce à des réformes législatives et autres mécanismes.

- Un appui technique et consultatif a également été fourni aux parties prenantes concernées de 20 pays africains sur la question de la transparence dans l'administration des terres. Un appui a été aussi fourni: i) aux législateurs de la CEDEAO pour la promotion des investissements agricoles durables, notamment l'exploration des possibilités juridiques et politiques concernant les enjeux et défis liés aux investissements dans le secteur agricole; ii) aux réalisateurs des projets sur les dispositions des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et des Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières de l'Afrique devant être prises en compte dans le cadre des processus de formulation des politiques; iii) dans le cadre de l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de gouvernance foncière pour 2015 dans les plans de travail de l'Afrique de façon à accroître la synergie dans la mise en œuvre intégrée des Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières de l'Union africaine et des Directives volontaires en Afrique ; et iv) pour la facilitation d'un échange de savoirs à l'intention des partenaires d'exécution de la CEA sur la mise en œuvre du Programme de l'Union africaine sur les politiques foncières. La CEA continue de fournir un appui consultatif en vue de régler la

question des droits foncières des femmes et de plaider en faveur de la nécessité d'un effort, d'un engagement et d'une action concertés en ce sens;

- Un appui technique et consultatif a été fourni au Gouvernement du Soudan en vue de la transversalisation des questions foncières, ainsi qu'au Gouvernement de Djibouti pour l'amélioration de la gouvernance foncière au sein de la région de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

#### **f) Politique sociale**

- Un appui technique a été fourni pour l'étude sur le Coût de la faim en Afrique, réalisée en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, le Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance. Ce trimestre, la deuxième phase des rapports nationaux sur l'étude relative au Coût de la faim en Afrique et également les rapports nationaux du Ghana et du Tchad ont été lancés;
- Un appui technique et une aide au renforcement des capacités ont été fournis aux équipes consultatives nationales, aux décideurs responsables des questions d'égalité entre hommes et femmes et des questions féminines, aux statisticiens, aux ministères d'exécution ainsi qu'aux organismes des Nations Unies au Swaziland, aux Seychelles, en Sierra Leone, en Guinée, au Libéria et au Rwanda en vue du déploiement de l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique. En outre, dans le cadre des préparatifs pour le déploiement de l'Indice africain de développement social et de l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, une campagne de sensibilisation et une formation pour le renforcement des capacités ont été entreprises à Ouagadougou à l'intention des responsables de l'Union économique et monétaire ouest-africaine

(UEMOA), des représentants des instituts de recherche et des universités, des experts en techniques statistiques ainsi que des représentants de la société civile et des médias;

- À l'occasion de la treizième Réunion régionale africaine de l'Organisation internationale du Travail, le Secrétaire exécutif a participé à un dialogue de haut niveau portant sur le travail décent en Afrique dans le contexte de l'après-2015, au cours duquel il a insisté sur la nécessité de changer de modèle économique afin de tirer parti de l'industrialisation considérée comme la solution pour créer des millions d'emplois dont le continent a besoin;
- Un appui technique et des services consultatifs ont été fournis aux États membres à l'occasion de la deuxième Conférence mondiale de haut niveau sur la sécurité routière visant à examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan mondial de la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière 2011-2020 et à réaffirmer les engagements et à proposer de nouvelles stratégies pour les cinq prochaines années. En outre, dans le cadre du renforcement des capacités des États membres pour la mise en œuvre du Plan d'action africain sur la sécurité routière, la CEA a également apporté un appui à la région d'Afrique centrale pour l'évaluation de la mise en œuvre du Plan et l'adoption d'une feuille de route pour l'accélération de sa mise en œuvre dans la région;
- La CEA continue d'apporter un appui technique à la Guinée au moment où elle se remet des effets de l'épidémie d'Ebola, en vue d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités (institutionnelles, organisationnelles et techniques) de son Agence de coordination des projets d'infrastructure chargée d'harmoniser les activités de relance économique après l'épidémie. En outre, une assistance technique a été fournie au pays

en vue d'harmoniser les partenariats de développement en Afrique, accompagnée d'une aide au renforcement des capacités qui a porté sur la gestion axée sur les résultats à l'intention des différents ministères de façon à permettre une planification et une prévision judicieuses des programmes de développement. À l'invitation du chef de l'État, une visite officielle a été également effectuée en Guinée en vue de discuter du développement économique et social du pays, d'examiner les progrès accomplis dans l'appui en cours et de se pencher sur les stratégies potentielles visant à initier la transformation structurelle de l'économie du pays;

- Un appui analytique et consultatif a été fourni à l'occasion du premier Sommet des filles africaines sur l'élimination du mariage des enfants en Afrique, organisé par l'Union africaine à Lusaka. Cet appui a consisté en une analyse du degré d'incorporation des normes internationales et régionales relatives à l'interdiction du mariage des enfants et une contribution aux recommandations pour la prise en charge des incidences de la pratique sur les droits de l'homme, y compris celles concernant l'emploi, l'éducation et les autres possibilités pour les filles et les jeunes femmes;
- Lors du Week-end sur la gouvernance de la Fondation Mo Ibrahim placé sous le thème: « la dynamique urbaine africaine », le Secrétaire exécutif a participé à deux tables rondes de haut niveau: la première sur le thème: « Pouvoirs urbains: autonomie financière et équilibres politiques », et la seconde sur la question de la démocratie et du développement, au cours desquelles il a appelé à l'harmonisation des politiques d'urbanisation par rapport au programme de transformation structurelle et préconisé l'intégration de l'urbanisation dans les plans nationaux de développement;

## g) Questions de gouvernance

- Un appui technique et des services consultatifs ont été fournis sous plusieurs formes en vue de promouvoir la paix dans la région. À titre d'exemple, un échange de savoirs a été facilité en collaboration avec l'*African Peace-building Network* du *Social Science Research Council* à l'intention des décideurs et d'autres parties prenantes sur la paix en tant que condition sine qua non pour la réalisation de l'intégration économique régionale en Afrique australe. Une étude analytique intitulée « *The New Pastoralism: The promise and Peril of a Globally Mobile Networking Africa* » est également en cours, qui vise à examiner les enjeux et défis sous-jacents des communautés pastorales et à formuler des recommandations en vue de la prévention des conflits et de la promotion de la paix;
- Un appui technique et des services consultatifs en vue de sensibiliser davantage les acteurs régionaux et non régionaux sur les conclusions du Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique et de mettre en œuvre ses recommandations ont été fournis aux acteurs régionaux des États membres de l'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Ouest et du Nord. Cet appui a été assuré à la faveur de la deuxième phase de l'atelier sous-régional sur la lutte contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, conjointement organisé par la Commission de l'Union africaine, la CEA, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique et l'*Open Society Initiative for West Africa*. Un appui technique et consultatif a été fourni au Consortium des parties prenantes sur les flux financiers illicites aux fins d'encourager une réponse coordonnée entre les acteurs africains et non africains dans la lutte contre les flux financiers illicites;
- Un appui technique et des services consultatifs ont été fournis aux pays d'Afrique de

l'Est pour le renforcement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) considéré comme un outil efficace de promotion de la bonne gouvernance, de même qu'un appui de renforcement des capacités pour entreprendre leurs évaluations dans les mois à venir, y compris la sensibilisation des pays non participants au MAEP à accéder au Mécanisme;

- Un appui a été fourni à l'Union africaine pour la formulation des objectifs de développement africains dans le contexte de son Agenda 2063 en vue de promouvoir le programme africain d'intégration et de transformation par le biais d'une série d'activités, dont le lancement de la cartographie des aspirations et des buts de l'Agenda 2063 au regard des différents engagements et cadres de développement, l'objectif étant d'identifier les points communs et d'ouvrir la voie à l'élaboration d'indicateurs communs, si possible. La CEA a également apporté un appui technique pour l'affinement des indicateurs du cadre de mesure du Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.
- Le Secrétaire exécutif a prononcé le discours d'orientation lors de la septième édition du Forum des leaders des médias d'Afrique autour du thème « Influencer les discussions sur le développement en Afrique: le rôle des médias dans un environnement numérique ». Le message clef adressé aux participants venus de plus de 45 pays africains était que les médias africains devraient enrichir leurs reportages sur le continent de données historiques et contextualisées de façon à mieux rendre compte des réalités économiques, à briser les mythes et à mieux faire connaître l'histoire réelle de l'Afrique.

## h) Communautés économiques régionales

- Un appui technique a été fourni aux communautés économiques régionales et à un ensemble de parties prenantes dans la ré-

gion de l'Afrique australe pour l'évaluation des progrès accomplis en matière d'intégration régionale, mettant notamment l'accent sur les perspectives multidimensionnelles de la responsabilité dans l'intégration régionale et le rôle des différents acteurs nationaux et régionaux;

- Un appui de renforcement des capacités a été fourni au Groupe de travail maghrébin sur les règles d'origine. En conséquence, l'Union du Maghreb arabe a pu mettre en place le groupe chargé d'élaborer un protocole sur les règles d'origine en prélude à la rédaction du projet d'accord de libre-échange;
- Un appui technique et des services consultatifs ont été fournis, en collaboration avec l'Union du Maghreb arabe (UMA) et la CE-SAO, en vue de l'harmonisation des procédures douanières ainsi que des échanges entre administrations douanières de documents électroniques à l'appui des actions entreprises par les pays de l'UMA et de la Ligue arabe pour faciliter les transferts de marchandises aux postes de douane;
- Un appui technique a été fourni pour la mise sur pied et le lancement du réseau des institutions nationales de lutte contre la corruption en Afrique centrale dans le cadre du renforcement des capacités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) afin d'accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionales. En outre, une plateforme électronique a été conçue par la CEA afin de permettre aux institutions de lutte contre la corruption des États membres de l'Afrique centrale d'échanger des expériences, des points de vues et des idées sur les voies et moyens de combattre plus efficacement la corruption;

- Plusieurs missions techniques ont été effectuées dans les pays de la CEDEAO, de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) en vue de réaliser une cartographie exhaustive des politiques, des lois et réglementations applicables à l'investissement du secteur privé dans les infrastructures transfrontalières en Afrique. Ces initiatives appuient la mise en œuvre de la décision de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, de la CEA et de l'Agence du NEPAD d'élaborer un cadre régional commun dans ce domaine.

## D. RECHERCHE DE CONSENSUS

La Commission a, par le biais d'une série d'appuis techniques et de collaboration qui ont fait l'objet de rapports, aidé ses États membres à élaborer des positions communes sur des questions importantes, notamment:

- Une position africaine commune lors du septième Sommet Africités pour éclairer le nouveau programme urbain mondial censé émerger de la troisième Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), qui aura lieu en 2016;
- Une position africaine commune sur la gestion de l'information géospatiale, assortie d'un plan d'action élaboré lors de la réunion de la Branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale;

Une position africaine commune à la vingt et unième session de la Conférence des Parties. Un certain nombre d'activités de fond a été entrepris dans le cadre des préparatifs de cet événement, notamment: i) organisation d'une réunion des négociateurs sur le climat pour examiner l'évolution de la situation en Afrique au

titre des négociations sur la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de Kyoto à Paris; ii) organisation à Dar es-Salam d'un forum dénommé « Pourparlers africains sur le climat » en vue de sensibiliser davantage et d'élargir le débat public en prélude au sommet sur le climat, à l'issue duquel des messages clés ont été affinés que le Groupe de négociateurs africains devait porter à la connaissance de la vingt et unième session de la Conférence des Parties; iii) organisation de la cinquième Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique, qui a offert l'occasion de recenser les questions essentielles pour l'Afrique dans l'Accord de Paris ; et iv) juste avant le démarrage de la vingt et unième session, la tenue d'une séance d'information avec les ambassadeurs en poste à Addis-Abeba sur les principales positions et attentes de l'Afrique concernant les négociations sur le climat à Paris;

Une position africaine commune à la dixième Conférence ministérielle de l'OMC. En prélude à cette conférence, un appui technique et consultatif a été fourni, par le biais d'un certain nombre d'activités, notamment l'organisation de retraites pour le Groupe africain de l'OMC et la participation à des réunions des ministres africains du commerce, ainsi que l'élaboration d'un document schématique sur les points à négocier afin d'aider à définir une position africaine commune. Durant la Conférence ministérielle, un appui a été apporté, à leur demande, aux négociateurs africains et à la délégation de la Sierra Leone par la mise à sa disposition d'un conseiller technique.

## PRINCIPALES MANIFESTATIONS À VENIR

### 1. Réunion d'examen interne et externe par les pairs du *Rapport économique sur l'Afrique 2016*

Un examen interne et externe du *Rapport économique sur l'Afrique 2016* sur le thème : « L'écologisation de l'industrialisation en Afrique » aura lieu à Addis-Abeba, en janvier. Le rapport offre aux décideurs et autres parties prenantes des choix de politiques de référence fondées sur des données probantes relatives à l'écologisation de l'industrialisation en Afrique afin de réaliser la transformation structurelle inclusive et durable du continent. Il permet de procéder à une solide évaluation du développement industriel de l'Afrique, des potentialités, des facteurs déterminants, des tendances et des mesures nécessaires pour écologiser le processus d'industrialisation dans la région; recenser et analyser les enjeux et possibilités, ainsi que les catalyseurs pour l'écologisation de l'industrialisation du continent. Il propose également une panoplie de choix de politiques et des recommandations en vue de l'écologisation de l'industrialisation en Afrique. Le rapport sera lancé à l'occasion de la Conférence des ministres en mars 2016.

### 2. Réunion du groupe d'experts sur les statistiques au service des objectifs de développement durable: comment prendre en compte le secteur informel dans la comptabilité nationale

Une réunion du groupe d'experts sur les statistiques au service des objectifs de développement durable et comment prendre en compte le secteur informel dans la comptabilité natio-



nale se tiendra à Addis-Abeba, en janvier. Cette réunion vise à améliorer la mesure du secteur informel et prévoit l'examen du Manuel opérationnel sur la prise en compte du secteur informel dans la comptabilité nationale. Elle permettra également un échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de collecte et de compilation de données sur le secteur informel, y compris des pratiques concernant les voies et moyens d'intégrer le secteur informel dans la comptabilité nationale.

### **3. Réunion du groupe d'experts sur le projet d'accord relatif à la zone de libre-échange**

La première réunion du groupe d'experts sur le projet d'accord de la zone de libre-échange continentale se tiendra à Abidjan, en février. Le groupe d'experts aura pour mission d'appuyer les négociations pour la zone de libre-échange continentale notamment en élaborant un projet d'accord devant servir de cadre de référence pour les négociations.

### **4. Séminaire des coordonnateurs du Mécanisme de coordination régionale en Afrique**

Le séminaire des coordonnateurs du Mécanisme de coordination régionale (MCR) en Afrique se tiendra à Debre Zeit, en février. Cette rencontre constituera un forum préparatoire à la dix-septième réunion du MCR-Afrique au cours duquel on procédera à l'examen de l'état de mise en œuvre des recommandations et à la fourniture d'orientations quant à la voie à suivre.

### **5. Session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique centrale**

La session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique centrale se tiendra en février à Douala sur le thème « Valorisation du potentiel de l'agriculture pour la sécurité alimentaire et la transformation structurelle de la sous-région de l'Afrique centrale ».

### **6. Session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique de l'Est**

La session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique de l'Est se tiendra en février à Nairobi sur le thème « Institutions, décentralisation et transformation structurelle en Afrique de l'Est ».

### **7. Session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique australe**

La session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts pour l'Afrique australe se tiendra en mars à Lilongwe sur le thème « Mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation de la SADC en Afrique australe ».

### **8. Élaboration d'un cadre pour la coopération régionale en matière de droits de propriété intellectuelle dans la région de la SADC**

Un atelier de validation portant sur le cadre pour la coopération régionale en matière de droits de propriété intellectuelle dans la SADC sera tenu en mars, à Gaborone. Cet atelier réunira les experts en matière de droits de propriété intellectuelle en vue d'examiner deux projets de document dont la préparation est en cours, à savoir un modèle de cadres réglementaires et de politiques en matière de droits de propriété intellectuelle, et un rapport d'étude sur l'incidence économique des droits de propriété intellectuelle dans la région de la SADC.

### **9. Neuvième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine**

La neuvième Réunion conjointe de la Conférence des ministres se tiendra en mars à Addis-Abeba. Les participants s'attacheront à explorer les synergies entre le programme africain

de développement et le programme mondial de développement.

## 10. Lancement de l'Indice africain d'intégration régionale

La Commission économique pour l'Afrique, l'Union africaine et la Banque africaine de développement procéderont au lancement de l'Indice africain d'intégration régionale en mars, à Addis-Abeba. L'Indice aidera les États membres africains à suivre leurs progrès dans la mise en œuvre du programme d'intégration régionale du continent; il contribuera également à une meilleure analyse politique des questions d'intégration régionale de l'Afrique. En outre, la dernière édition de la publication *État de l'intégration régionale en Afrique* offrira des recommandations sur l'innovation, l'intégration régionale et la compétitivité.

## PARTENERIATS

Pour la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie de partenariat, la Commission continue de collaborer avec des organisations panafricaines, telles que la Commission de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. La Commission a établi de nouveaux partenariats avec les institutions suivantes:

- a) *L'African Peace-building Network* du *Social Science Research Council* pour l'organisation de la série des séminaires en Afrique australe;
- b) La Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite du Gabon pour la mise en place du réseau des institutions nationales de lutte contre la corruption en Afrique centrale;
- c) Le Centre de formation statistique de l'Afrique de l'Est (EASTC) en vue de concevoir un programme spécial d'études de trois

sième cycle sur la comptabilité nationale et les statistiques sur les prix;

- d) Le secrétariat pour le Kenya du MAEP/NEPAD à l'appui d'un atelier de sensibilisation à l'intention des pays de la région de l'Afrique de l'Est sur le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ;
- e) L'École des cadres du système des Nations Unies en vue d'appuyer le séminaire de la direction de la CEA ;
- f) L'Université d'Australie occidentale et la *Minerals and Energy for Development Alliance* en vue de prêter main forte à la conception d'un cours de formation à l'intention des dirigeants africains émergents dans le domaine de l'exploitation minière et du développement;
- g) ONU-Habitat, le Département des affaires politiques de la Commission de l'Union africaine, et le Sous-comité du développement urbain et des établissements humains de l'Union africaine en vue d'appuyer le cadre stratégique sur l'urbanisation;
- h) L'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche en vue d'appuyer la création d'une plateforme d'apprentissage en ligne sur l'industrialisation.

La Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et le NEPAD pour l'organisation du Pavillon de l'Afrique, qui a consisté en la mobilisation de ressources (1,4 million d'euros) pour couvrir les frais de location de l'espace, de construction, d'équipement et de gestion du pavillon.

En outre:

- La CEA a entamé des consultations avec les pays africains afin de savoir s'ils seraient intéressés à contribuer et à participer à une Facilité africaine pour la collaboration en matière de recherche. Au cours de la pé-

riode sous revue, des consultations ont été tenues avec l'Égypte, l'Éthiopie et le Kenya et l'OCP Policy Centre, un centre de réflexion de haut niveau basé au Maroc. Cette initiative part du principe que des politiques couronnées de succès doivent reposer sur des informations fiables, accessibles et utiles. Les décideurs doivent également savoir la mesure dans laquelle les politiques actuelles sont efficaces, et avoir une idée des solutions de rechange possibles et de leurs coûts et conséquences éventuels. Alors que certains pays possèdent cette compétence en abondance, plusieurs autres ont très peu de ressources intellectuelles propres sur lesquelles compter. Une telle Facilité de recherche pourrait mettre à la disposition de tous les pays africains l'ensemble de la communauté intellec-

tuelle africaine et aider à combler le fossé en matière de capacités. Elle pourrait offrir aux décideurs nationaux, sous-régionaux et régionaux l'accès au financement de la recherche par des groupes de réflexion, des institutions universitaires et des professionnels dans le cadre de la collaboration entre les organismes et entre les pays, particulièrement en vue d'appuyer les pays africains où les capacités de recherche ne sont pas pleinement développées.

- Une réunion technique préparatoire de haut niveau a été organisée en vue d'élaborer un cadre de coopération entre la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique et la CEA aux termes duquel la Commission apporterait un appui à cette institution en tant qu'organe technique.

